



# PROJET D'ETABLISSEMENT

Commune de La Rochefoucauld en Angoumois

Mise à jour Février 2020

## Préambule

« Le projet d'établissement est l'outil de référence pour l'ensemble de l'équipe. Il définit les missions et les objectifs proposés pour garantir le bien-être des enfants et prévoir la place des parents. Il décrit le cadre de vie en fonction des valeurs éducatives choisies par l'établissement, de l'environnement et des modalités pratiques de fonctionnement de la structure. Il fédère les acteurs concernés autour de valeurs communes. »

Article R. 2324-17 (décret du 1er août 2000)

« Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité, et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale de ceux de ces enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. »

Le projet d'établissement a été élaboré par l'ensemble de l'équipe du multi-accueil municipal.

Il a été réalisé en lien avec les orientations politiques communales :

- *Proposer un accueil de qualité aux enfants et à leur famille en privilégiant le bien-être et le respect des rythmes de l'enfant.*
- *Accompagner, soutenir les familles dans leur fonction parentale et développer des actions de soutien à la parentalité.*
- *Encourager la participation des familles à la vie du multi accueil et valoriser les compétences parentales.*
- *S'adapter aux besoins diversifiés des familles : horaires atypiques, urgence...*
- *Favoriser l'accueil des familles en situation précaire.*

Textes de référence :

- ↳ Décret n°20006-762 du 1<sup>er</sup> août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans et modifiant le code de la santé publique.
- ↳ Décret n°2006-1753 du 23 décembre 2006
- ↳ Décret n°2077-230 du 20 février 2007 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires).
- ↳ Décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans.
- ↳ LC n°2011-105 du 29 juin 2011

# Sommaire

1. Organisation du multi accueil
2. Projet Educatif
  - A. Valeurs professionnelles
  - B. Déroulement d'une journée type, rituels et repères
  - C. Éveil
    - 1 Aménagement de l'espace
    - 2 Jeux et expériences pédagogiques
    - 3 Temps festifs
  - D. La prise en charge de l'enfant au quotidien
    - 1 La première visite, l'admission et « l'adaptation »
    - 2 Les transmissions parents/professionnels
    - 3 L'accueil du matin, l'arrivée, la séparation
    - 4 La collation, le repas, le goûter
    - 5 Les temps de repos, le sommeil
    - 6 Le change, les soins d'hygiène corporels
    - 7 L'accueil du soir, le départ, les retrouvailles
  - E. Le travail en équipe
    - 1 Les réunions d'équipe
    - 2 Accueil des stagiaires
    - 3 Livret d'accueil pour les stagiaires
3. Projet Social
  - A. Caractéristiques de l'environnement
    - 1 Données démographique générales
    - 2 Démographie des 0 / 18 ans
    - 3 Composition des familles
    - 4 Emploi et ressources
  - B. Les structures d'accueil
  - C. Intégration du multi accueil dans l'environnement général
  - D. Les projets et évolutions à venir
4. Prestations d'accueil proposées
5. Dispositions particulières pour l'accueil d'enfants atteint d'un handicap ou d'une maladie chronique
6. Présentation des compétences professionnelles mobilisées
  - A. Directrice du multi accueil
  - B. Educatrice de Jeunes Enfants
  - C. Accueillantes auprès des enfants
  - D. Agent d'entretien
  - E. Cuisinière
7. Définition de la place de la famille et de leur participation à la vie de l'établissement
- 8.** Modalités de relations avec les organismes extérieurs.

## **1. Organisation du multi-accueil**

Depuis janvier 2013, l'établissement fonctionne en petite famille, c'est-à-dire que dans un même service sont accueillis des enfants de 2 mois ½ à 3 ans.

Les espaces de vie sont agencés pour répondre en toute sécurité, aux besoins des plus petits comme des plus grands.

Au rez-de-chaussée se situe:

- ✎ Le hall d'accueil avec des vestiaires à disposition des familles ; le bureau de la directrice ; un WC pour le public ;
- ✎ Les espaces techniques comprenant un vestiaire et une salle de repas pour le personnel ; une lingerie ; une buanderie ; l'office ; une réserve pour les denrées alimentaires.
- ✎ Le service des « **LUTINS** ». Ce service peut accueillir 25 enfants encadrés par 5 professionnelles

La section est composée : d'une grande salle de jeux ; d'une salle de change attenante ; d'un dortoir pour les bébés ; d'un dortoir pour les plus grands ; d'une deuxième salle d'activités également utilisée pour le repas d'un groupe d'enfant et le matin de 7h15 à 8h15 pour l'accueil des enfants des deux services.

*La salle de repas du personnel est utilisée pour le repas et goûter d'un groupe de grands (8 enfants au maximum).*

A l'étage se trouve:

- ✎ Le service des « **DIABLOTINS** ». Ce service peut accueillir 15 enfants. Ils sont encadrés par 4 professionnelles

La section est composée : d'une salle de jeux ; d'une salle de change attenante ; d'un dortoir pour les bébés ; d'un dortoir pour les grands ; d'une petite salle de jeux qui est utilisé également pour le repas des plus grands. Les autres enfants du groupe mangent dans la grande salle de jeux.

- ✎ Des Espaces utilisés par les 2 services :  
La biberonnerie ; une grande salle pour la motricité ; une petite salle pour l'activité peinture et une petite salle pour les activités de manipulation.

## **2. Projet éducatif**

Le projet éducatif vise à définir les grandes orientations éducatives défendues par l'équipe concernant l'accueil du jeune enfant et de sa famille. Il est le fruit d'une réflexion d'équipe pour mettre en place une **pratique éducative cohérente**. C'est un support servant de **base de travail**. Il guide les professionnelles vers l'accompagnement qu'elles souhaitent proposer. Ainsi, ce document n'est pas figé, il est revu et corrigé au besoin. L'échange régulier, la réflexion et le partage d'expériences des professionnelles permet de le faire évoluer et de l'enrichir, au fil du temps.

Ce projet est présenté aux parents lors de l'inscription de leur enfant. La directrice et l'équipe du multi-accueil sont à la disposition des parents pour répondre à leurs questions ou pour entendre leurs remarques après la lecture de celui-ci, comme tout au long du temps d'accueil de l'enfant dans la structure. C'est ainsi que nous considérons que les parents deviennent également acteurs du projet éducatif et ces échanges permettront d'assurer au plus près, une continuité éducative entre les deux lieux de vie.

Pour l'enfant, ce projet donne un cadre partagé, harmonieux et sécurisant. Ainsi, l'enfant est accompagné au quotidien, selon les mêmes valeurs et les mêmes axes prioritaires défendus par les professionnels; le but étant de proposer une cohérence maximale dans l'accompagnement de l'enfant. Ainsi, l'ensemble du projet éducatif repose sur le respect de l'individualité au sein de la collectivité.

Nous avons identifié 4 valeurs fondamentales pour l'accueil des enfants et sans lesquelles leur bien-être ne serait pas garanti.

- Respecter le rythme de développement de l'enfant, tant sur le plan physique que psychique
- Favoriser l'autonomie
- Assurer une sécurité affective et physique, garante du bien-être de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans sa découverte du monde de la collectivité : apprentissage des règles de vie sociale.

Ces 4 valeurs servent de guide et de fil conducteur pour l'accompagnement de l'enfant et sa famille.

### **Projet pédagogique**

#### **A. Valeurs professionnelles :**

La définition d'une **valeur** dans le sens pédagogique du terme (propre à un établissement petite enfance) c'est une représentation synthétique des **convictions** et **comportements** qu'un individu (ou groupe d'individus) considère comme important.

- *Respecter le rythme de développement de l'enfant, tant sur le plan physique que psychique*

Il s'agit d'accueillir au mieux les enfants dans leurs diversités et leurs singularités. De respecter leurs rythmes éveil /sommeil ; leur approche de l'alimentation ; leur autonomie, leur pudeur pendant les moments de soins d'hygiène et de confort. Aussi d'être à leur écoute et disponible. La communication entre parents et professionnel(le)s joue un rôle primordial.

Cet accueil bienveillant débute dès la période dite « d'adaptation ». C'est en réalité une période de familiarisation où parents, enfants et professionnel(le)s vont prendre le temps de se découvrir. Il est important que l'équipe repère les habitudes de vie de l'enfant et que la famille visualise le fonctionnement de la structure.

Au quotidien cet accueil respectueux de l'enfant s'installe grâce aux repères dans l'espace et le temps ainsi que par l'attitude adaptée des professionnelles. Elles expliquent systématiquement à l'enfant ce qu'ils vont faire ensemble. Ce dernier peut ainsi choisir de participer pleinement à l'action ou manifester son désaccord.

Pour les mêmes raisons, l'équipe veille à ne pas installer un enfant dans des positions qu'il ne maîtrise pas par lui-même. Par exemple : l'installer en haut d'un toboggan alors qu'il ne sait pas y monter seul ; caler un bébé en position assise dans des coussins alors qu'il ne se tient pas encore assis. Ces situations mettent l'enfant en insécurité voire en difficulté car il n'a pas les capacités nécessaires pour changer de posture et reste totalement dépendant de l'adulte.

- *Favoriser l'autonomie*

Pour accompagner l'enfant vers l'autonomie, étape par étape, l'équipe du multi-accueil offre un cadre stimulant et incitatif respectant chaque phase du développement de l'enfant.

Ainsi, l'enfant construit sa personnalité lui-même et acquiert petit à petit des facultés aussi bien motrices qu'intellectuelles. Par exemple, les enfants capables de monter et descendre les marches d'escalier, peuvent accéder au plan de change eux-mêmes. La professionnelle se positionne alors à côté de lui, sans le porter dans ses bras. De même, les enfants peuvent saisir eux-mêmes les paniers placés à leurs portées pour ranger ou reprendre leurs vêtements lors de l'habillage et du déshabillage.

Les professionnelles ont confiance en l'enfant et accompagnent ses acquisitions et progrès au quotidien.

« Favoriser l'autonomie de l'enfant va lui permettre, tout en étant acteur de son développement, de le faire devenir un sujet à part entière et de le rendre responsable de ses actes. Aide-moi à faire seul ». Maria Montessori.

- *Assurer une sécurité affective et physique, garante du bien-être de l'enfant*

L'entrée en collectivité comme toute nouvelle expérience peut être source d'inquiétude pour le petit enfant. La période d'adaptation est une première étape dans l'installation des premiers repères.

Dès son arrivée dans le hall du multi-accueil, l'enfant devra sentir qu'il est attendu : Son casier sera donc préparé avec son prénom et le symbole choisi au moment de l'élaboration de son dossier d'admission. L'enfant et sa famille sont accompagnés dans la section.

Au quotidien les professionnelles prennent en compte les émotions des enfants en mettant des mots sur ce qu'ils vivent. Elles les préviennent de ce qu'ils vont faire ensemble. Cette posture professionnelle crée et renforce le sentiment de sécurité affective chez le tout petit.

Les règles et limites clairement énoncées lui permettent aussi d'avoir confiance en la parole de l'adulte.

Au sein du multi-accueil nous nous faisons appeler par nos prénoms que ce soit entre professionnelles, ou avec les familles et les enfants.

Le « doudou » ou objet transitionnel est laissé à la disposition des enfants jusqu'à ce qu'ils soient suffisamment rassurés pour pouvoir jouer ou explorer tous les espaces de vie.

- *Accompagner l'enfant dans sa découverte du monde de la collectivité*

C'est permettre à chaque enfant de découvrir la vie en groupe, tout en gardant son identité personnelle. Le partage, l'ouverture sur le monde extérieur et le respect des règles de vie au sein du multi-accueil doit permettre aux enfants et aux familles de créer un lien social et d'apprendre à vivre ensemble.

Pour vivre ensemble, l'équipe fait en sorte que chaque enfant ait sa place au multi-accueil. Les professionnelles prennent en compte les besoins et les capacités de chacun pour proposer un espace et un accompagnement adapté et ainsi permettre aux enfants de jouer les uns à côté des autres ; puis de jouer les uns avec les autres, le plus sereinement possible.

En instaurant un cadre sécurisant, les professionnelles apprennent aux enfants à se respecter les uns et les autres. Ce respect passe par la prise de conscience que l'autre est différent de « Soi » et que cette différence nous enrichit personnellement.

Pour apprendre à vivre ensemble il est également nécessaire d'encourager les enfants à respecter leur cadre vie, les jeux. Les rythmes et rituels quotidiens répétés permettent à chacun d'avoir des bases sur lesquelles s'appuyer pour aller vers les autres.

## **B. Déroulement d'une journée - rituels et repères**

Au multi accueil, la journée s'organise autour de certains temps forts :(NB : certains horaires sont donnés à titre indicatif et les soins sont prodigués tout au long de la journée, dès que nécessaire).

**7h15-8h15** : L'accueil des enfants des deux services (« LUTINS » et « DIABLOTINS ») se déroule dans la salle OUISTITIS au rez-de-chaussée.

**8h15** : Les deux sections se divisent, le groupe des Diablotins accède par les escaliers à l'étage. Les enfants qui arrivent après 8H15 sont accueillis directement dans leurs sections respectives.

**9h15** : Les enfants se retrouvent, tous âges confondus, pour un temps calme et collectif autour d'histoires, de chansons et de comptines.

**9h30-11h** : Jeux libres et expériences pédagogiques. Les temps de jeux et d'activités sont rythmés et organisés en fonction des observations des professionnelles et adaptés à l'âge, au développement et aux capacités des enfants.

**11h-12h30** : Temps des repas du midi par groupe d'âge. Pour les plus jeunes, ils sont proposés individuellement à la demande et/ou en fonction du rythme des enfants.

**12h-15h** : Temps de repos, sieste pour les plus grands. C'est un temps de repos collectif dans les dortoirs, les enfants s'installent sur des banquettes/lits en toile. Les enfants sont invités à se lever au fur et à mesure de leurs réveils (réveils échelonnés). Nous ne pratiquons pas les levers collectifs. Pour les plus jeunes la sieste est proposée à la demande en fonction de leurs besoins.

**15h-16h** : Temps des goûters échelonnés par groupe d'âge ou en individuel.

**16h-16h30** : Jeux libres

**16h45** : Les enfants de la section de l'étage descendent au rez-de-chaussée.

**16h45-18h15** : Les deux services se retrouvent dans la salle de jeux de la section « lutins »

Chaque événement de la journée est facilement repérable parce qu'il est verbalisé aux enfants. De petites habitudes s'installent et permettent de créer un cadre accueillant et sécurisant, propice à la découverte et au plaisir.

## C. L'éveil

### I. Aménagement de l'espace

#### ↳ Rez-de-Chaussée



La section « LUTINS » comprend :

- Une grande salle d'accueil est divisée en plusieurs espaces : des tables pour les repas et les activités ; des espaces de jeux symboliques (petites voitures, figurines, cuisine, poupées...), des meubles de rangement, *contenant des jouets à disposition des enfants*, délimitent le coin bébés et l'espace lecture & histoires...
- Une salle de change comprend trois plans de change ; 3 WC adaptés pour les jeunes enfants; un meuble de rangement pour les affaires de toilette et vêtements de rechange ; divers matériels de puériculture comme une balance, des petits pots ...)
- Deux dortoirs : celui des bébés/moyens avec des lits à barreaux, le deuxième pour les moyens/grands équipé de banquettes lit en toile.

La salle « **OUISTITIS** » est utilisée pour l'accueil du matin 7h15 jusqu'à 8h15 ; les repas et les activités des plus grands tout au long de la journée.

#### ↳ Étage



La section « DIABLOTINS » comprend :

- Une grande salle d'accueil divisée en plusieurs espaces : des tables pour les repas et les activités ; des espaces de jeux symboliques (petites voitures, figurines, cuisine, poupées...), des meubles de rangement, *contenant des jouets à disposition des enfants*, délimitent le coin bébés et l'espace lecture & histoires...
- Une salle de change comprend 2 plans de change ; 2 WC adaptés pour les jeunes enfants ; un meuble de rangement pour les affaires de toilette et vêtements de rechange ; divers matériels de puériculture comme une balance des petits pots etc...)
- Deux dortoirs : celui des bébés/moyens avec des lits à barreaux, le deuxième pour les moyens/grands équipé de banquettes lit en toile.

La salle « **COCCINELLES** » est utilisée pour les repas et les activités des plus grands tout au long de la journée.

**LA TERRASSE** qui longe la grande salle de jeux et de change offre un espace extérieur de proximité en étant rapidement accessible pour les enfants. Des trotteurs y sont à disposition.

**LA SALLE DE MOTRICITE** dispose d'une piscine à balle, d'un toboggan, des parcours moteurs modulables. Elle peut accueillir 15 enfants.

**LES SALLES DE PEINTURE ET DE MANIPULATION** accueillent 5 ou 6 enfants au maximum.

#### ↳ Le Jardin

Les enfants bénéficient d'un grand espace extérieur arboré avec un grand bac à sable, des jeux d'extérieurs comme tricycles, draisiennes, tunnel, toboggan, porteurs... En été différents jeux d'eaux sont organisés.



L'aménagement des espaces est pensé en fonction des besoins des enfants, il évolue tout au long de l'année.

## 2. Jeux libres et expériences pédagogiques

### Le jeu libre

« Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie » (P.Kergomard)

L'expérience du jeu n'est possible que s'il existe une relation à l'adulte chaleureuse, faite d'attention et de confiance. L'enfant doit se sentir dans un cadre sécurisant et tous ses besoins de base doivent être satisfaits (sommeil, alimentation...) afin qu'il n'ait à se préoccuper que du jeu.

Les temps de jeux libres occupent une place majeure dans la journée des enfants. Ils ne visent aucune production attendue. Ils ont pour moteur le plaisir et stimulent l'imaginaire. Les enfants en sont les seuls initiateurs.

Les temps de jeux libres leur permettent de découvrir leur environnement, les autres enfants et de faire leurs propres expériences, ceci sous l'œil attentif de l'adulte.

Pendant ces périodes de jeux libres, l'adulte reste disponible mais évite d'intervenir, pour ne pas priver les enfants qui tâtonnent, de la joie de faire par eux-mêmes. Ce sont souvent des moments propices à l'observation.

**Chez les bébés** : un espace est réservé aux plus petits ne se déplaçant pas encore. Cet espace leur permet d'observer, d'écouter, d'explorer et de jouer dans un cadre sécurisant sans que les enfants « rampants » et « marcheurs » ne viennent les y déranger. Les enfants y évoluent au sol ou sur les tapis. L'équipe propose aux bébés (en fonction de leur stade de développement) différents mobiles, objets et jouets leur permettant un panel de découvertes sensorielles et motrices.

Les professionnelles mettent à leur disposition des objets de différentes tailles, couleurs et textures (granuleuse, lisse, molle, dure...), sonores ou non, ainsi que des objets roulants (voitures, balles de différentes tailles). L'équipe propose également des contenants (seau, panières, cartons) pour permettre au plus grands de faire des expériences (dedans-dehors, petit-grand).

Laisser les bébés évoluer à leurs rythmes, selon leurs acquisitions motrices et leurs besoins fondamentaux paraît essentiel à l'équipe. La communication joue alors un rôle primordial. Cela commence par le regard, le toucher, les gestes et les manifestations vocales (gazouillis, babil, pleurs...). L'adulte est présent pour favoriser et donner sens à ces expressions.

Bien que la majeure partie de la journée soit consacrée aux jeux libres et à la réponse aux besoins fondamentaux, l'équipe propose aussi ponctuellement de courtes activités : autour de comptines, de jeux de doigts, marionnettes ou encore de jeux sensoriels (ex : tissus de différentes textures, bouteilles musicales, panières à thème composées d'objets à usage quotidien).

Pour les plus grands, l'équipe est attentive à leur proposer de nouvelles expériences en lien avec leur besoin d'évolution : premiers jeux de construction, transvasements, empilement/encastrement ; premiers dessins avec différents supports (peinture, feutre etc.), petits parcours moteurs.

**Chez les moyens / grands** : Différents espaces de jeux sont aménagés. Les enfants y ont accès en permanence. Des règles simples et connus de tous garantissent le bon fonctionnement de ces temps de jeux. Les coins dînette, poupées, bricolage, déguisements ont trait aux jeux symboliques : ils permettent aux enfants de s'approprier la réalité en imitant et en reproduisant les scènes qu'ils vivent au quotidien, mais aussi de tisser des liens entre eux. Ce qui apporte également une dimension de socialisation.

Un coin calme ou lecture permet aux enfants de s'y reposer ou de feuilleter quelques livres. L'espace réservé aux jeux de construction, à la ferme, personnages et animaux permet surtout la manipulation et le développement de leur imaginaire autour d'histoires qu'ils se créent.

### Expériences pédagogiques mise en œuvre

L'équipe prend le parti de ne plus utiliser le terme « activités » concernant les découvertes proposées tout au long de la journée aux enfants. Les professionnelles parlent **d'expériences pédagogiques**. L'objectif est de proposer (mais jamais imposer) aux enfants un panel varié d'expériences : artistiques, corporelles, langagières, musicales, manuelles, sensorielles, jeux symboliques en utilisant régulièrement des matériaux de récupération, des éléments naturels présents dans l'environnement de l'enfant et/ou des objets simples. (cf annexe « projet : Découverte et expérimentations ludiques »).

Les expériences proposées ne visent pas à la production ou à la préparation à l'école. Elles accompagnent le développement des potentialités du tout-petit, elles nourrissent sa curiosité naturelle, elles lui permettent d'aimer ou pas certaines sensations, d'accéder à la connaissance par l'expérimentation et de découvrir le monde environnant par un travail d'exploration propre à chaque enfant.

Au multi-accueil, les journées sont rythmées par une alternance entre des moments de jeux libres et des expériences pédagogiques proposées. A cela, s'ajoutent des expériences extérieures en relation avec la nature et en lien avec les saisons.

### 3. Temps festifs

Tout au long de l'année, des temps festifs sont organisés par l'équipe afin de donner des repères dans le temps aux enfants et permettre des moments qui changent un peu du quotidien.

NB : à l'occasion de ces événements, des photos sont souvent prises et affichées dans le hall d'entrée de la structure.

**Anniversaires** : Après accord des parents, les anniversaires des enfants sont fêtés dans la section. A cette occasion, le gâteau d'anniversaire est confectionné par la cuisinière, conformément au menu affiché dans le hall. Les professionnelles proposent à l'enfant de souffler la/les bougie(s) Tout le monde chante ensuite la « petite chanson de circonstance » !

**Noël** : Chaque année pour Noël, la crèche organise une petite animation, souvent sous la forme d'un spectacle qui se termine par un moment de partage convivial avec les familles.

**Pâques** : tous les ans, l'équipe organise une chasse aux œufs dans le jardin. La collecte d'œufs est collective puis les œufs sont partagés avec tous les enfants.

## D La prise en charge de l'enfant au quotidien

### 1- L'admission, la première visite et « l'adaptation »

**L'inscription** est possible dès que la déclaration de grossesse est effectuée. Le ou les parents doivent compléter un formulaire de demande d'inscription disponible sur le site internet de la ville ([www.larochefoucauldenangoumois.fr](http://www.larochefoucauldenangoumois.fr)), puis le déposer à l'accueil de la mairie.

La décision d'admission est prise par la commission d'admission.

Cette instance est composée de représentants de la PMI ; de la municipalité et de parents. Elle se réunit 4 fois par an. La décision est notifiée par courrier aux parents, dans un délai de 3 semaines maximum. Suite à cette décision d'admission, la famille doit confirmer son acceptation de la place, dans un délai de 10 jours.

**Les démarches d'admission** peuvent alors débuter :

\* 1er rendez-vous avec la directrice pour un premier contact et une visite de la structure.

Sont abordées, à cette occasion, les modalités de la semaine d'adaptation. Le règlement de fonctionnement (Voir ANNEXE N°1) et la liste des documents nécessaires à la constitution du dossier administratif sont remis aux parents.

\*2<sup>ème</sup> rendez-vous avec la directrice. Il est destiné à la constitution du dossier. C'est aussi un moment d'échanges autour de l'accueil des enfants et du contenu du règlement intérieur et du projet éducatif.

C'est lors de cette rencontre que nous planifions la période « d'adaptation » en tenant compte le plus possible, des contraintes de la famille.

Ce terme « adaptation » est utilisé vulgairement depuis bien des années mais il renvoie un sentiment de rigidité et l'impression que l'enfant devrait « s'adapter » à un nouvel environnement sans qu'on ne tienne nécessairement compte de ses besoins majeurs. Aussi nous préférons utiliser la terminologie **Période de familiarisation**, qui est plus en adéquation avec les valeurs et objectifs de l'équipe pour l'accompagnement bien traitant de l'enfant.

Elle se déroule sur plusieurs jours consécutifs. Cinq temps de rencontre, au minimum, sont programmés avec une augmentation progressive de la durée de présence de l'enfant et son parent. Ce n'est qu'au dernier rendez-vous, que le parent nous confie son enfant sans rester avec lui.

Cette période de familiarisation est primordiale car elle doit permettre :

- **De créer les premiers repères** pour l'enfant, qui va devoir gérer la vie en collectivité, en l'absence de ses parents, parmi des enfants d'âges différents et s'adapter à l'accueil par plusieurs professionnelles.
- **Aux parents de se préparer** à nous confier leur enfant, de découvrir l'équipe et un fonctionnement collectif.
- **A l'équipe de découvrir** une nouvelle famille, un enfant qu'elle apprend à connaître à travers l'observation et les informations transmises par les parents.

Cette période de familiarisation est assurée par la même professionnelle. Elle consignera les informations recueillies sur un support écrit « ma petite histoire » (cf ANNEXE n° 5) et fera le lien avec les collègues de la section.

C'est grâce aux échanges durant cette période, puis quotidiennement, qu'une collaboration et une confiance vont pouvoir s'installer et favoriser l'épanouissement de l'enfant.

## 2- Les transmissions parents/professionnels – professionnels/parents

L'équipe de professionnelle du multi-accueil accorde une place fondamentale aux transmissions avec les parents. Ces échanges permettent une prise en compte de l'individualité de l'enfant. Elles créent une continuité entre la vie à la maison et la vie en collectivité.

- Jusqu'à 16/18 mois, les transmissions sont inscrites sur un cahier qui fait le lien entre la maison et le multi-accueil. Nous proposons aux parents d'y noter les informations nécessaires à l'équipe : Comment l'enfant a-t-il dormi ? Quand et comment a-t-il mangé la dernière fois ? A-t-il pris un traitement ?

De la même manière, au fil de la journée, les professionnelles qui s'occupent de lui notent les soins prodigués, les temps de sommeil, les repas, les jeux et les anecdotes de la journée.

- Au-delà de 18 mois, les professionnelles consignent les informations dans le classeur de transmissions de l'équipe. Elles sont retransmises oralement aux parents lors de l'accueil du soir.

## 3- L'accueil du matin, l'arrivée, la séparation.

Lors des temps d'accueil, prendre le temps d'échanger avec les parents est indispensable. Aller à leur rencontre, être disponible, permet à l'enfant et à ses parents de se sentir en confiance et de se séparer plus facilement et plus sereinement.

Chaque enfant sera accueilli individuellement afin de préserver une « certaine intimité » concernant le contenu des informations échangées.

La professionnelle respecte l'ordre d'arrivée des parents. Elle les accompagne pour que leur départ ait lieu au moment opportun et pour que la séparation se vive le plus sereinement possible pour chacun.

Pour faciliter la séparation, l'enfant est invité à jouer dans la salle et à dire « au revoir » à son parent. En cas de difficulté, le confort des bras ou un petit rituel de départ lui est proposé.

Il est important de rappeler que les séparations comme les retrouvailles sont des moments que l'enfant doit vivre pour se construire. Au moment du départ, l'enfant peut exprimer sa tristesse, son chagrin ou sa colère s'il en ressent le besoin. L'équipe est présente pour accompagner les émotions de l'enfant.

## 4- Le repas et le goûter

Le repas est avant tout un moment de partage et de convivialité. Autour de ce moment, le plaisir, le rythme et les besoins des enfants sont respectés et leur autonomie est encouragée.

Dès l'arrivée des enfants, l'équipe est attentive aux transmissions des parents et veille à respecter les horaires des repas des plus petits notamment (cahiers de transmission) tout en respectant leur rythme de sommeil.

Des « coins repas » sont aménagés dans les espaces de vie chaque service pour les bébés et le groupe des moyens, puis dans la salle des « ouistitis » et des « coccinelles » pour les groupes de moyens/grands.

Selon le développement de l'enfant, les repas sont adaptés et proposés d'abord dans les bras, puis

dans le transat, dans la chaise haute, ensuite sur une petite table et enfin sur une grande table.

Au moment de la diversification, l'enfant mange dans le transat. La proposition de la petite cuillère peut se faire en fonction de son aptitude à la préhension. L'enfant ne sera installé en chaise haute qu'à partir du moment où il essaiera de se redresser seul c'est-à-dire, à partir du moment où le tonus de son dos lui permettra de rester en position assise. Si l'enfant est capable de rester assis, l'équipe lui propose le repas sur une petite chaise dans un premier temps, en relation avec l'adulte. Par la suite, il passera à table avec les autres enfants.

L'équipe veille à la bonne installation de chacun. Ainsi, les pieds des enfants installés dans une chaise haute doivent être en contact avec le repose pied. Les pieds des enfants installés dans des baby relax ou à table, doivent bien reposer sur le sol. Nous disposons de chaises et tables de hauteurs différentes, afin d'utiliser le mobilier adapté à la taille de chaque enfant.

Le positionnement et la disponibilité des professionnelles sont organisés de sorte qu'il y ait un adulte par table de 6 à 8 enfants maximum et un adulte par bébé en transat ou en chaise haute.

#### - **Les biberons :**

Les biberons sont reconstitués et stockés dans le réfrigérateur de la biberonnerie en fonction des enfants présents et des quantités qui leur sont nécessaires pendant leur temps de présence. Les chauffe-biberons sont installés en biberonnerie et dans la section des « Lutins ». Les biberons sont donnés dans les bras.

Une maman qui souhaite poursuivre l'allaitement de son enfant, aura la possibilité de nous fournir son lait sous la forme congelée, afin de garantir la sécurité alimentaire. *Un protocole est en cours d'élaboration.*

#### - **La diversification alimentaire**

Pour permettre à chacun de suivre l'évolution des plus petits dans la diversification ainsi que pour tenir compte des allergies et interdits alimentaires, un tableau a été inséré dans leur cahier de transmission. La diversification est proposée aux enfants en concertation avec les parents. Cet outil est régulièrement mis à jour. Par contre, sans prescription médicale, il n'y aura pas de régime spécifique de mis en place. Les demandes de régime sans porc et hallal sont pris en compte à la demande des parents.

Les professionnelles restent disponibles pour conseiller et rassurer les familles : introduction des aliments par catégorie, début des fruits, introduction des morceaux...

#### - **Positionnement de l'adulte pendant les repas**

L'adulte va jusqu'au bout de la relation privilégiée avec le ou les enfants qu'il accompagne et suit le leurs repas jusqu'à ce qu'ils soient terminés. Les professionnelles tiennent compte des goûts de chacun, de l'appétit et de l'état de santé des enfants.

Progressivement et selon leur évolution, les enfants sont sollicités pour accomplir le plus de tâches possibles. Par exemple, les plus petits sont invités à tenir leurs verres ou à se nettoyer le visage à l'aide d'un gant de toilette humide, en fin de repas. Les plus grands sont invités à se servir eux-mêmes.

Pour sensibiliser au goût et aux nouvelles saveurs, les professionnelles accompagnent les enfants tout au long du repas en présentant les plats de manière attractive et en verbalisant les couleurs, les odeurs, les aliments proposés ainsi que les différentes réactions des enfants.

Aux beaux jours, il est fréquent que l'équipe propose aux enfants de manger dans le jardin, afin de

profiter du grand air et de changer du quotidien.

---

## 5- Les temps de repos, le sommeil

*Nos objectifs pour les temps de repos et de sommeil sont :*

- *Respect des rythmes de sommeil de chacun* : les enfants sont couchés quand ils en montrent le besoin. Les enfants sont invités à sortir du dortoir, dès leur réveil.
- *Accompagnement de l'enfant à l'endormissement* : les professionnelles rassurent les enfants par leur attention et leur présence permanente jusqu'à ce qu'ils soient tous endormis.
- *Repères* : à l'arrivée de l'enfant dans le service, un lit et un emplacement lui est réservé. Les bébés dorment dans des lits à barreaux avec une gigoteuse. Puis vers 15 mois, ils peuvent s'installer dans des lits banquettes, équipés de draps et couvertures, dans le dortoir des plus grands.  
L'équipe veille à respecter l'emplacement de chaque lit afin que l'enfant garde les mêmes repères et ne soit pas perturbé par un changement d'environnement.

*Sécurité* : Un passage toutes les 10 minutes sera effectué par une professionnelle, tant qu'un enfant est présent dans le dortoir des bébés.

Afin d'assurer une sécurité supplémentaire des enfants pendant leur sommeil, les dortoirs des bébés sont équipés de baby phones. Des parois vitrées permettent de garantir un contact visuel entre les dortoirs et les pièces attenantes.

## 6- Le change, les soins d'hygiène corporels

Le moment du change et des soins corporels est un moment privilégié partagé avec l'enfant. Toute l'équipe s'attache à en faire un temps de détente et d'échange. Tout en veillant à respecter l'intimité de l'enfant et sa pudeur. Pour cela, nous expliquons systématiquement à l'enfant les gestes que nous allons lui prodiguer. Nous l'encourageons à participer, à faire tout seul en fonction de son degré d'autonomie.

*Pour les plus grands qui commencent « l'apprentissage de la propreté » le change de la couche debout leur est proposé.*

Les enfants disposent d'une corbeille en plastique pour ranger leurs vêtements de la journée.

Les plus grands, avant et après la sieste, sont invités à prendre et à ranger cette corbeille après s'être habillés/ déshabillés.

## 7- Acquisition de la propreté

L'objectif du professionnel est :

De soutenir l'enfant dans l'apprentissage du contrôle de ses sphincters.

Que l'enfant soit autonome pour se rendre aux toilettes, selon ses envies, sans la demande d'un adulte et toute au long de la journée d'accueil.

Cet apprentissage peut débuter vers 2 ans et demi, lorsque les parents en font la demande ou au repérage de signaux (couche sèche au lever de sieste, demande spontanée de l'enfant)

Les enfants ont le choix de s'installer sur les WC enfants ou sur des pots en plastique.

## 8- L'accueil du soir, le départ, les retrouvailles

Le temps d'accueil du soir est un moment important qui doit permettre aux parents et à leurs enfants de rétablir le contact progressivement.

C'est également un temps d'échanges avec les parents ou les personnes autorisées pour venir le chercher (*voir les modalités dans le règlement de fonctionnement*). Les professionnelles racontent le déroulé de la journée de l'enfant, les soins prodigués ; les activités ; les jeux ; les expériences sensorielles réalisées ainsi que les interactions avec les autres enfants....

Les parents sont invités à entrer dans les espaces de vie.

## **E- Le travail en équipe**

### 1- Les réunions d'équipe

Les réunions d'équipe sont organisées et animées par la directrice (1 fois toutes les 8 semaines). Elles permettent à l'ensemble des professionnelles d'aborder l'organisation du service et la mise en place de nouveaux projets. C'est un temps essentiel qui permet une cohésion de groupe.

Une réflexion permanente sur le sens et le contenu des actions menées est demandé pour impulser une dynamique professionnelle au sein de l'établissement et permettre à chaque membre de l'équipe d'être reconnu dans ses compétences et sa complémentarité aux autres.

Ainsi, les membres de l'équipe s'engagent dans des actions de formations et de perfectionnements visant à affiner les techniques de travail. A chaque retour de formation, un temps de partage est organisé afin de pouvoir mettre à profit les connaissances acquises.

### 2- Accueil des stagiaires

Des stagiaires pourront être accueillis selon une convention tripartite avec les écoles de formation préparant aux métiers de la petite enfance ou dans le cadre de stage scolaire de sensibilisation aux métiers de la petite enfance, notamment :

-aux diplômés d'état de puéricultrice, infirmière, éducatrice de jeunes enfants ;

-aux diplômés professionnels d'auxiliaire de puériculture, d'aide-soignant, au CAP Petite Enfance, au BEP Sanitaire et Social ou services aux personnes.

Ce type d'accueil nécessite un investissement particulier pour les équipes, de ce fait nous n'accueillons qu'un seul stagiaire par section. La durée minimale de stage est fixée à trois semaines, période nécessaire pour permettre aux futurs professionnels d'appréhender le fonctionnement de la structure et les métiers de la petite enfance.

Un livret d'accueil sera remis au stagiaire le jour de son arrivé, il devra en prendre connaissance avant de débiter le temps d'observation en section. (Voir ANNEXE N° 2)

### 3. Projet social

Le projet social présente un état des lieux de l'évolution de l'offre et de la demande. Il décrit les raisons d'être de notre multi accueil.

Les principaux chiffres de ce projet social sont extraits du diagnostic partagé de territoire qui a été réalisé dans le cadre de la Convention Territoriale Globale mené conjointement par la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente et la Communauté de Communes La Rochefoucauld - Porte du Périgord entre décembre 2017 et février 2019.

#### A - Caractéristiques de l'environnement :

##### 1- Données démographiques générales



La commune de La Rochefoucauld-en-Angoumois est née le 1<sup>er</sup> janvier 2019 du regroupement des communes de La Rochefoucauld et de Saint-Projet-Saint-Constant. Elle compte 4136 habitants (données INSEE 01/01/2020) et appartient à la communauté de commune La Rochefoucauld Porte du Périgord.



Sur le territoire communal on recense entre 2012 et 2016 134 naissances (95 pour La Rochefoucauld (LR) et 39 Pour Saint-Projet-Saint-Constant (SP)).



900 allocataires Caisse d'Allocations Familiales CAF ( 750 LR et 150 SP)



#### Solde Naturel

- 0,49% pour La Rochefoucauld et -0,07% pour Saint-Projet-Saint-Constant

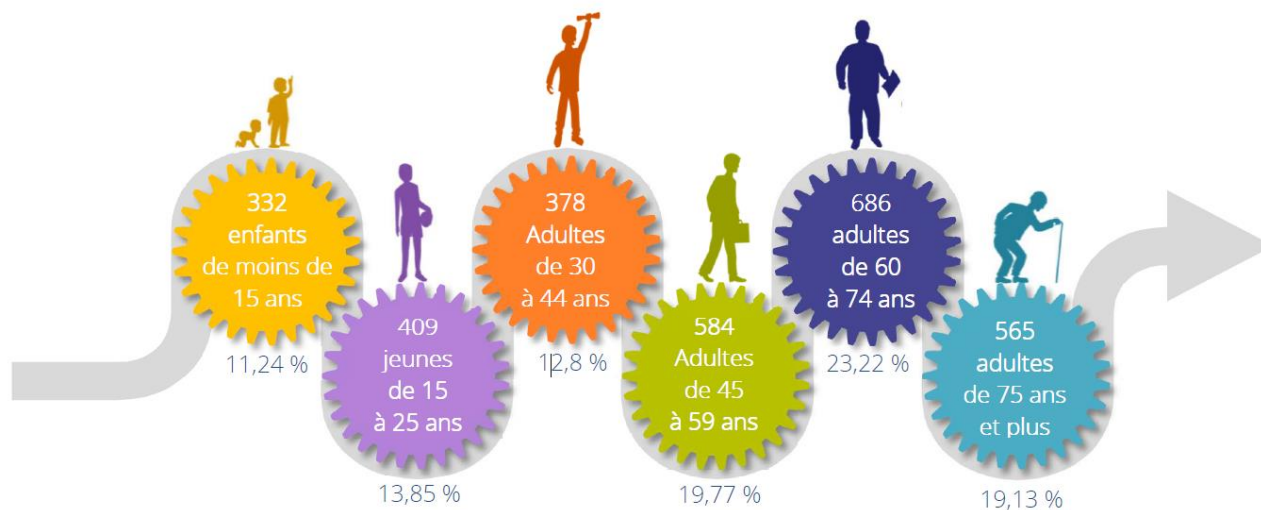


#### Solde Migratoire

- 0,2% pour La Rochefoucauld et -1,27% pour Saint-Projet-Saint-Constant

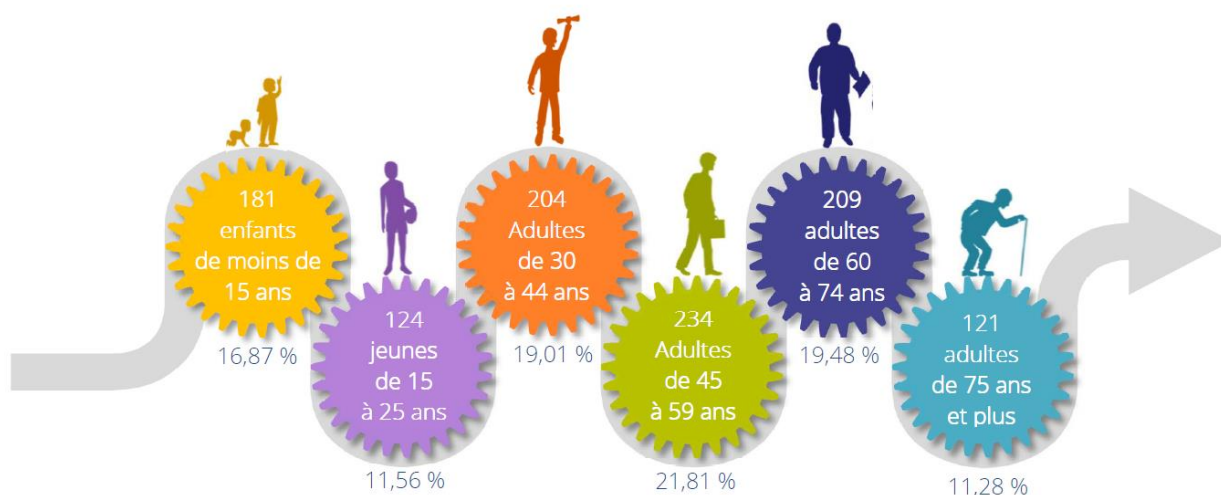


## La population par tranche d'âge (source Insee 2015)

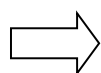


Commune déléguée de La Rochefoucauld

## La population par tranche d'âge (source Insee 2015)



Commune déléguée de Saint-Projet-Saint-Constant

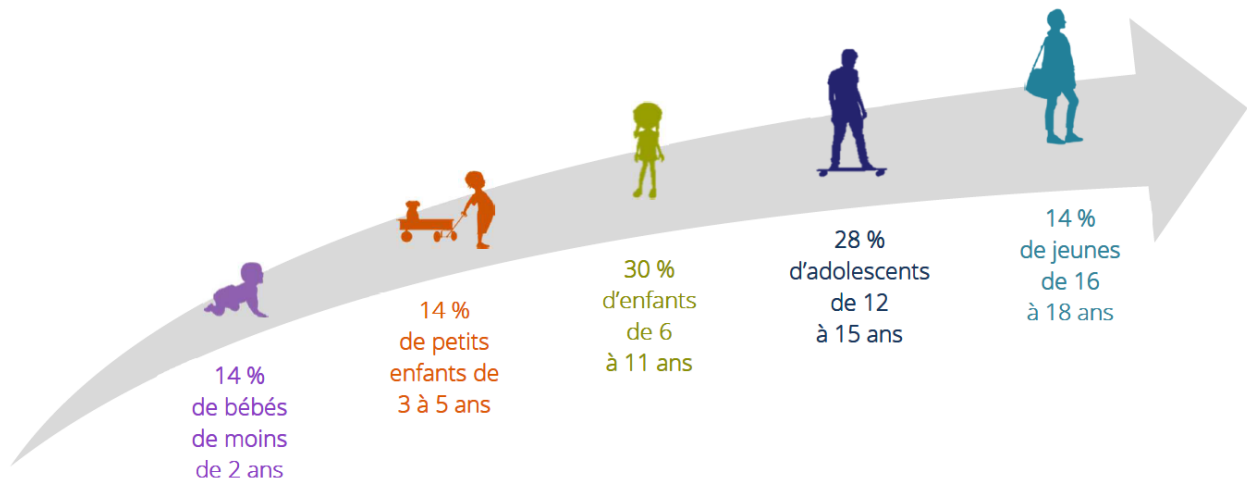


Soit un total pour la commune de **La Rochefoucauld-en-Angoumois**

- Enfants de moins de 15 ans : 513
- Jeunes de 15 à 25 ans : 533
- Adultes de 30 à 44ans : 582
- Adultes de 45 à 59 ans : 818
- Adultes de 60 à 74 ans : 895
- Adultes de 75 ans et plus : 686

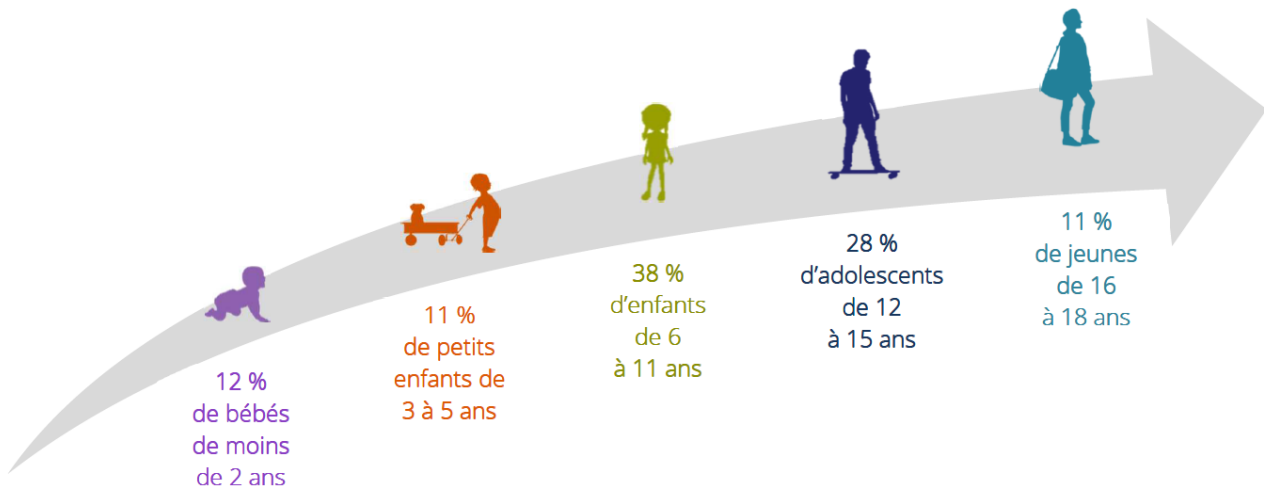
## 2 - La démographie des enfants de moins de 18 ans

### Focus sur les enfants allocataires CAF (source CAF 2017)



Commune déléguée de La Rochefoucauld

### Focus sur les enfants allocataires CAF (source CAF 2017)



Commune déléguée de Saint-Projet-Saint-Constant

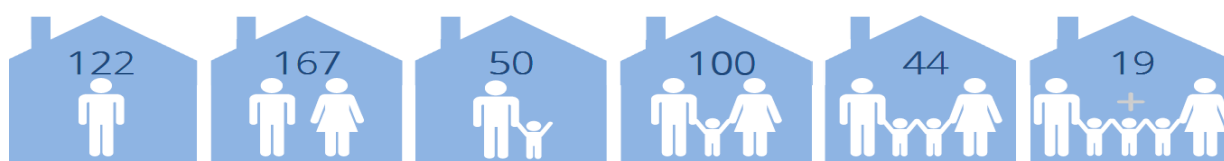
### 3 – La composition des familles

#### La composition des ménages (source Insee 2015)



Commune déléguée de La Rochefoucauld

#### La composition des ménages (source Insee 2015)



Commune déléguée de Saint-Projet-Saint-Constant

➔ Soit un total pour la commune de **La Rochefoucauld-en-Angoumois**

- Personnes vivant seules : 831
- Personnes en couple : 602
- Famille monoparentale : 202
- Couple avec un enfant : 226
- Couple avec 2 enfants : 181
- Couples avec 3 enfants et + : 49

### 4 - Emploi et ressources des familles

## L'emploi (source Insee 2015)



↳ 45,5 % de retraités

↳ 21,1 % des jeunes de 15 à 24 ans ne sont ni scolarisés, ni insérés

Commune déléguée de La Rochefoucauld

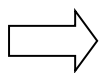
## L'emploi (source Insee 2015)



↳ 38,9 % de retraités

↳ 17 % des jeunes de 15 à 24 ans ne sont ni scolarisés, ni insérés

Commune déléguée de Saint-Projet-Saint-Constant



Soit un total pour la commune de **La Rochefoucauld-en-Angoumois**

1927 emplois sur la commune

1351 actifs occupés

1612 actifs occupés

184 salariés en emploi précaire

211 actifs en emploi à temps partiel

264 chômeurs

## Les ressources des ménages (source DGFIP 2016)

↳ 2023 foyers fiscaux



↳ 674 foyers fiscaux imposés

- ↳ Revenu fiscal de référence moyen : 18572 €
- ↳ Revenu fiscal de référence moyen des traitements et salaires : 21061 €
- ↳ Revenu fiscal de référence moyen des retraites et pensions : 19111 €

Commune déléguée de La Rochefoucauld

## Les ressources des ménages (source DGFIP 2016)

↳ 607 foyers fiscaux



↳ 255 foyers fiscaux imposés

- ↳ Revenu fiscal de référence moyen : 22675 €
- ↳ Revenu fiscal de référence moyen des traitements et salaires : 24727 €
- ↳ Revenu fiscal de référence moyen des retraites et pensions : 21725, €

Commune déléguée de Saint-Projet-Saint-Constant

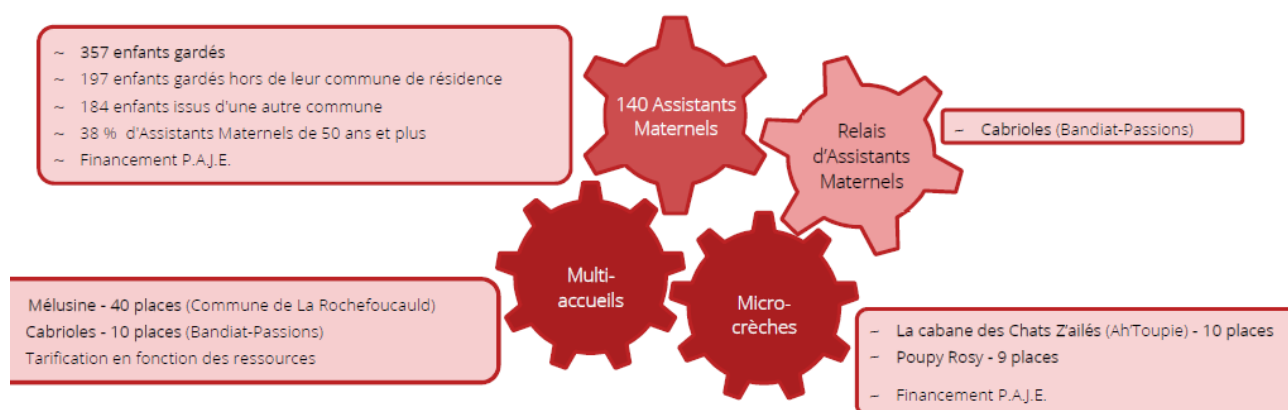
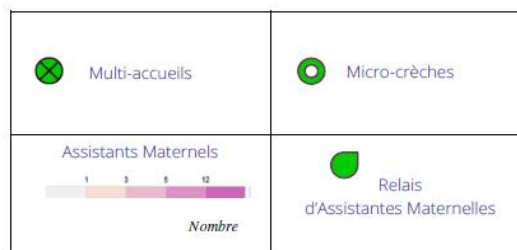
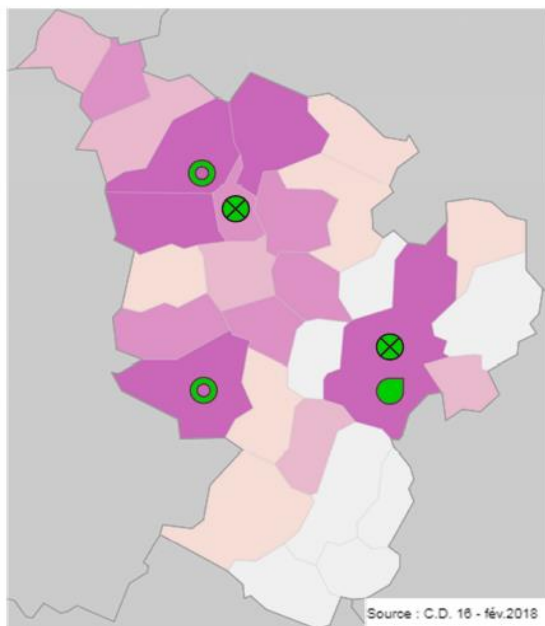


Soit un total pour la commune de **La Rochefoucauld-en-Angoumois**

**2630 foyers fiscaux**

**929 foyers fiscaux imposés**

B – Les structures d'accueil individuel et collectives du territoire :



Sur la commune l'offre de garde se répartit entre le multi accueil communal Mélusine qui dispose de 40 places et les 21 assistantes maternelles qui offrent 74 places.

### C - Intégration dans l'environnement

Le multi-accueil municipal « Mélusine » est agréé depuis le 5 janvier 1976. Il assure un accueil régulier et occasionnel des enfants de 2 mois ½ à 4 ans, d'une capacité de 40 places. Il se veut être un établissement permettant à tous les enfants et à tous les parents, quelques soient leurs origines, leur culture, leur éducation, leur parcours social ou médical, de prendre part dans la vie de la structure. Ce quotidien partagé peut être le point de départ à une participation des familles à la vie locale, à la dynamique de la commune, à l'insertion de tous dans notre collectivité.

Le multi-accueil « Mélusine » c'est :

- un lieu d'accueil épanouissant pour l'enfant, en l'absence de ses parents.
- un lieu d'écoute pour les parents, où la fonction parentale est prise en compte et respectée,
- un lieu où chaque enfant est en mesure de trouver sa place, entouré de ses pairs
- un lieu de différences éducatives et de culture,

- un lieu où l'enfant en difficulté sera accueilli dans le respect de sa différence, avec une attention particulière sur le plan matériel et humain,

Le personnel de l'établissement a pour mission de veiller au bien-être, à l'épanouissement, au bon développement physique et psychique, à la santé et à la sécurité des enfants qui lui sont confiés. Il doit mettre en œuvre tous les moyens, humains et matériels, pour garantir ces engagements.

#### D - Les projets :

Dans le cadre de la convention territoriale globale menée à l'échelle communautaire et afin de renforcer l'attractivité du territoire les actions retenues sont les suivantes :

- Transformer et développer le multi-accueil collectif de La Rochefoucauld en multi-accueil collectif et familial communautaire afin de répondre à l'ensemble des besoins repérés notamment en horaires atypiques et répondant aux capacités financières de la population



Le PEdT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. En effet, la diversité des acteurs et des situations pédagogiques multiplie les possibilités pour les enfants de s'épanouir en acquérant différents savoirs, savoir-faire et savoir être.

La démarche de Convention Territoriale Globale (ou Ctg) menée par la communauté de communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord et la Caisse d'Allocations Familiales a permis d'établir un projet social de territoire et de structurer l'organisation concrète de l'offre globale concernant les familles et les habitants. A partir d'un diagnostic partagé, et afin de mieux répondre aux problématiques du territoire, le projet communautaire tend vers une démarche structurée où les besoins des familles seront la priorité.

Le PEdT de la communauté de communes La Rochefoucauld-Porte du Périgord est une déclinaison de cette vision globale du territoire, et doit donc permettre de :

- renforcer la cohérence des actions mises en œuvre sur le territoire et veiller à la continuité éducative entre les différents temps de l'enfant ;
- rendre accessible une offre éducative diversifiée de qualité ;
- mettre en œuvre une démarche de projet participatif et concerté avec les familles et les jeunes ;
- favoriser la réussite scolaire (par le biais de l'accompagnement à la scolarité).

Au-delà d'un PEdT qui concernerait uniquement les établissements scolaires de niveau primaire, les élus du territoire ont souhaité établir un véritable projet éducatif territorial englobant l'ensemble des actions à destination des 0-18 ans, à savoir les structures petite-enfance (multi-accueils, micro-crèches, Relais d'Assistants Maternels), jeunesse (ALSH et autres actions) et parentalité (Lieu d'Accueil Enfants-Parents). Il permettra ainsi d'articuler les projets d'établissement des écoles, les projets pédagogiques des ALSH et ALAE, les contrats de projet RAM et LAEP, les projets d'établissement des Multi-accueils ainsi que les autres dispositifs (CLAS, REAAP, Eté Actif, Savoir Nager...). "

#### **4. Prestations d'accueil proposées**

Le multi accueil « Mélusine » est un établissement qui accueille les enfants de 2 mois ½ à 4 ans suivant différentes modalités. Il est géré par la commune, financé par la CAF de la Charente, la Mutualité Sociale Agricole et par la participation des parents. Il bénéficie d'un avis du Président du Conseil départemental, qui se prononce sur le fonctionnement de la structure, la sécurité et la qualité d'accueil. Il permet d'accueillir simultanément 40 enfants.

La structure est ouverte de 7H15 à 18H30, du lundi au vendredi (hors jours fériés).

Les périodes de fermeture sont déterminées en début d'année et correspondent à des périodes de vacances scolaires. Généralement les trois premières semaines du mois d'août ; une semaine entre Noël et le premier de l'An, ainsi qu'une semaine aux vacances scolaires d'Avril. Les parents sont informés par courrier des dates de fermetures annuelles qui sont également affichées sur la porte l'entrée.

Les modalités d'accueil sont les suivantes :

##### **- L'accueil régulier**

L'accueil régulier est un accueil se renouvelant à un rythme prévisible à l'avance. Un contrat d'accueil d'une durée maximale de 1 an, est signé par la famille et le maire. Il précise le nombre d'heures, de jours, les horaires d'arrivée et de départ de l'enfant. Toute modification doit faire l'objet d'une demande écrite de la part des familles au responsable d'établissement.

##### **- L'accueil régulier prévisionnel**

C'est un accueil contractualisé irrégulier. Ce type de contrat permet de répondre au besoin des familles dont le rythme de travail est variable, sans régularité d'amplitude de travail journalière ni de fréquence du nombre de jour travaillé.

##### **- L'accueil occasionnel**

Les deux services Lutins et Diablotins accompagnement des enfants inscrit en contrat occasionnel.

Dans un premier temps l'enfant effectue une période d'adaptation puis est accueilli à une fréquence irrégulière et non systématique.

En pratique la famille a la possibilité de faire connaître ses besoins pour le mois suivant et/ou faire une demande à tout moment. Cette dernière sera honorée en fonction des places disponibles.

Une demande non satisfaite, peut être inscrite en liste d'attente. En cas d'absence d'un autre enfant de la section, la famille sera recontactée pour en bénéficier.

Ce type de prestation permet, pour les parents, de répondre à des besoins ponctuels, imprévus et/ou d'offrir à leur enfant un temps de jeux et de socialisation.

Les familles soulignent également leur souhait de *préparer l'enfant à la séparation avant l'école maternelle.*

##### **- L'accueil d'urgence**

Une place d'accueil d'urgence est réservée. L'enfant peut être inscrit et accueilli sans délai, avec justificatif de la situation, pour une durée de 15 jours maximum sur décision de la directrice de la structure.



## **5 . Dispositions particulières pour l'accueil d'enfants atteints d'un handicap ou d'une maladie chronique**

Pour l'accueil d'enfants ayant des besoins médicaux spécifiques (allergies, asthme, enfant porteur de handicap...), un projet d'accueil individualisé sera établi à la demande des parents avec le médecin traitant, la directrice du multi accueil.

Une information systématique aux nouveaux professionnels sera faite.

## **6. Présentation des compétences professionnelles mobilisées**

(voir Annexe N°3 ORGANIGRAMME)

### **A. DIRECTRICE DU MULTI-ACCUEIL**

Diplôme : Infirmière Puéricultrice

Temps de travail : temps complet – 35 H/ Semaine

Horaires de travail : variables en fonction de la nécessité de direction

Positionnement hiérarchique : Elle est placée sous de la directrice générale des services

#### **o Mission générale :**

- Dirige une structure d'accueil non permanent pour les enfants de moins de 4 ans.
- Réfèrent santé de l'établissement : suivi des vaccinations, conseils relatifs aux pathologies infantiles courantes.
- Participation à la définition et mise en œuvre et la coordination du projet d'établissement.
- Assistance et conseil technique auprès des élus.
- Accueil, orientation et coordination de la relation aux familles ou substituts parentaux.
- Développement et animation des partenariats.
- Management de la structure. Animation et pilotage des équipes.
- Gestion des ressources humaines.
- Gestion administrative et budgétaire.
- Gestion de l'équipement et du bâtiment.

#### **o L'accueil des enfants :**

Elle est garante de la qualité d'accueil et du suivi de l'évolution de l'enfant (développement, santé, retard ou troubles, alimentation etc....) Elle est garante de l'administration des médicaments et de la mise en place et du suivi des éventuels PAI.

Elle peut intervenir ponctuellement pour renforcer les équipes en cas d'absences cumulées et imprévues

#### **o Rôle auprès des parents :**

- Rencontrer les parents, gérer les admissions et les inscriptions des demandes d'accueil occasionnel
- Offrir un soutien aux parents.
- Organiser des réunions d'information ou à thèmes.
- Proposer et développer des actions particulières, des actions culturelles (fêtes de Noël, portes ouvertes, spectacles...)
- Les informer en cas d'incidents pouvant intervenir dans la journée.
- Garante de l'application du règlement de fonctionnement.

#### **o Travail avec les autres partenaires :**

- Etablir des relations régulières avec la mairie, la CAF, la PMI... et répondre à leurs sollicitations éventuelles
- Favoriser les relations professionnelles avec l'ensemble des partenaires de la Petite Enfance, qu'ils soient internes ou externes. Elle peut donc participer personnellement à des réunions.

#### **o Rôle auprès l'équipe éducative :**

- Participer au recrutement du personnel, organiser l'encadrement des stagiaires.
- Animer l'équipe des professionnelles en organisant des réunions collectives et des entretiens individuels annuels. Communication interne. (Réunion d'équipe un mardi soir (18H30/20H30) toutes les 6 semaines).
- Gérer les plannings du personnel.

- Gérer les conflits.
- Suivi des formations du personnel.
- Elaborer un projet pédagogique en concertation avec l'équipe et veiller à son application.
- Organiser et contrôler l'application des consignes d'hygiène et de sécurité.
- Etre un relais entre la mairie et l'équipe éducative.
- Garante de l'application du règlement intérieur.
- Elaboration des menus avec la cuisinière

## FORMATION

La directrice se doit d'être attentive à cultiver ses compétences professionnelles et ses qualités personnelles dans son métier. Les compétences de base seront entretenues et mises à jour périodiquement. Elle devra se soucier d'acquérir de nouvelles compétences qui serviront les missions qui lui sont confiées dans cette fiche de poste.

## **B. EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS**

Diplôme : Diplôme d'État d'Éducatrice de Jeunes Enfants

Temps de travail : Temps plein 35 H/ Semaine

Positionnement hiérarchique : Elle est placée sous l'autorité directe de la directrice.

L'EJE peut, par délégation de la directrice, exercer une fonction d'encadrement d'une équipe composée d'auxiliaires de puériculture, d'agents, de stagiaires ou agents temporaires.

Cette fonction d'encadrement s'exerce de manière temporaire, en l'absence de la directrice sous l'autorité directe de la secrétaire générale.

L'éducatrice de jeunes enfants intervient quotidiennement de 08h30 à 17h30 (sauf le mercredi : 08h30-12h30) et alternativement auprès des deux services du multi-accueil.

Chaque matin et après le goûter, elle propose différentes expériences pédagogiques et découvertes ludiques et/ou sensorielles communes aux groupes d'enfants des deux services et dans les différents espaces du multi-accueil ex : en salle de peinture, en salle de manipulation, dans le dortoir des « lutins » transformé le temps de la séance en espace de motricité et/ou d'expression corporelle, et dans le jardin dès que le temps le permet.

L'éducatrice a aussi un rôle d'accompagnement de l'enfant tout au long de la journée, que ce soit au niveau de l'accueil, des repas, des soins et de l'endormissement.

Un créneau quotidien (14h-15h30) est réservé si possible et selon les besoins des services au travail administratif. L'éducatrice de jeunes enfants remplace dès que nécessaire les professionnelles des équipes absentes.

### **RELATIONS FONCTIONNELLES**

o Contact régulier avec les enfants et relations quotidiennes avec les parents (transmissions, entretien, etc.)

o Contact quotidien avec la directrice sur la vie du service et transmission des informations.

o Relation régulière avec les différents membres de l'équipe. L'éducatrice a un rôle de cohésion auprès des professionnels. Elle propose et encourage les initiatives et prodigue des conseils afin que les expériences pédagogiques correspondent au mieux aux attentes et aux besoins de l'enfant.

o Elle fait part à l'équipe de ses réflexions afin d'enrichir la connaissance mutuelle des enfants et les pratiques pédagogiques, en poursuivant ainsi l'édification et l'évolution du projet éducatif.

o Relation ponctuelle avec les personnels intervenant régulièrement dans la structure (psychomotricienne, etc.)

o Relation occasionnelle avec les services de prise en charge de l'enfant en cas d'accueil spécifique (urgence, handicap, etc.)

### **DESCRIPTION DU POSTE**

#### **o Mission générale :**

- Conçoit et met en œuvre les projets pédagogiques et coordonne les projets d'activités qui en découlent.
- Accompagne les parents dans l'éducation de leur enfant.

### o **Activités principales :**

- Elaboration et mise en œuvre des projets pédagogiques avec l'équipe pluridisciplinaire. Elle est garante de l'application des projets.
- Identifie les besoins des enfants et apporte une réponse adaptée.
- Participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être des enfants
- Organise le travail auprès des enfants en cohérence avec le projet d'établissement (aménagement de l'espace, réflexion sur les méthodes de travail, transmissions, choix des activités, etc.)
- Animation et mise en œuvre des activités éducatives. Elle anime, dynamise les professionnelles en favorisant le dialogue, et en encourageant les initiatives.
- Formation et encadrement des stagiaires.
- Gestion administrative : en collaboration avec la directrice, elle organisera le temps de travail des membres du personnel, en veillant particulièrement à respecter le taux d'encadrement réglementaire.
- Prévoit avec l'équipe l'achat de jeux et de matériel.
- Participe à la décoration et à l'aménagement de l'espace.

## COMPÉTENCES

### o Savoirs faire et savoir être :

- Organiser et évaluer les bonnes conditions d'accueil de l'enfant et sa famille.
- Conduire des projets pédagogiques en lien avec le projet éducatif.
- Développer et animer des activités manuelles et artistiques, culturelles et d'éveil.
- Repérer les signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant et en informer le responsable de la structure.
  - Savoir travailler en équipe ; communiquer ; impulser.
- Rédiger des écrits professionnels - Identifier et rechercher des informations ciblées sur l'éducation des jeunes enfants et les activités menées.
- Posséder un grand sens des responsabilités et du service public.
- Respect du secret professionnel et de l'obligation de discrétion et de réserve.

### o Connaissances associées :

- Droit de l'enfant et de la famille.
- Psychopédagogie.
- Règles d'hygiène et de sécurité et de diététique.

## FORMATION

L'EJE se doit d'être attentive à cultiver ses compétences professionnelles et ses qualités personnelles dans son métier (observation, analyse, propositions, disponibilités auprès de l'enfant, esprit d'initiative).

## C. PROFESSIONNELLES AUPRES DES ENFANTS

Intitulé du poste : Accueillante enfant peut avoir différentes formations et expériences.

Diplômes: Diplôme d'Etat Auxiliaire de puériculture - CAP Petite enfance - BEPA Aide à la Personne - Agent d'Animation.

Temps de travail : Temps complet – 35 H /Semaine et 1 mi-temps

Travail par roulements horaire identiques sur 1 semaine calendaire, l'amplitude journalière est de 7h30.

Positionnement hiérarchique : Sous l'autorité directe de la directrice du multi-accueil (En l'absence de celle-ci, elle est sous l'autorité déléguée de l'EJE).

Elle travaille en équipe avec d'autres professionnelles mais elle ne peut exercer de responsabilité hiérarchique sur d'autres agents.

### RELATIONS FONCTIONNELLES

- Contact permanent avec les enfants et relations quotidiennes avec les parents (transmissions, entretien, etc.)
- Relation régulière avec les différents membres de l'équipe.
- Elle fait part à l'équipe de ses réactions et de ses réflexions afin d'enrichir la connaissance mutuelle des enfants et les pratiques pédagogiques, en poursuivant ainsi l'édification et l'évolution du projet éducatif
- Relation ponctuelle avec les personnels intervenant régulièrement dans la structure (médecin, etc.)
- Relation occasionnelle avec les services de prise en charge de l'enfant en cas d'accueil spécifique (urgence, handicap, etc.)

### DESCRIPTION DU POSTE

o **Mission générale** : Elle participe à l'élaboration et au suivi du projet de vie de l'établissement. Elle prend en charge l'enfant individuellement et en groupe, collabore à la distribution des soins quotidiens et mène les activités d'éveil qui contribuent au développement de l'enfant.

#### o **Activités principales** :

- Accueil des enfants (individuellement et en groupe), et des parents ou substituts parentaux (établir une relation de confiance)
- Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants.
- Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie.
- Elaboration et mise en œuvre des projets d'activités des enfants.
- Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène.
- Participe à la prévention en décelant d'éventuels troubles organiques ou psychologiques.
- Entretient autour de l'enfant un environnement sécurisant, propre et stimulant.
- Participe à la décoration et à l'aménagement de l'espace.
- Participation à l'élaboration du projet d'établissement (réunion d'équipe un mardi soir toutes les 6 semaines).

#### o **Activités spécifiques** :

- Nettoie, stérilise, prépare les biberons et assure la distribution des repas.
- Donne un traitement médicamenteux sur prescription médicale et après accord de la responsable.
- Participe à la formation des stagiaires.

o **Savoirs faire et savoir être :**

- Avoir une bonne connaissance des besoins et du développement du petit enfant.
- Avoir une bonne connaissance des règles générales d'hygiène et de sécurité et réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant. Alerter et réagir en cas d'accident.
- Aider l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes (autonomie vestimentaire, alimentaire, motrice, sphinctérienne, etc.)
- Savoir observer et retransmettre.
- Etre vigilant (chute, étouffement...)
- Savoir travailler en équipe
- Avoir de grandes qualités relationnelles : écoute, patience, disponibilité et adaptation.
- Posséder un grand sens des responsabilités et du service public.
- Avoir une capacité d'initiative.
- Avoir le sens de l'autonomie.
- Respect du secret professionnel et de l'obligation de discrétion et de réserve.

o **Connaissances associées :**

- Techniques d'écoute active, de communication et d'observation.
- Développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 6 ans.
- Notions de psychologie infantile.
- Techniques artistiques, manuelles, ludiques.
- Indicateurs d'alerte dans les comportements de l'enfant et des conduites à tenir.
- Règles de base en diététique et principes nutritionnels.

## FORMATION

L'accueillante auprès des enfants se doit d'être attentive à cultiver ses compétences professionnelles dans son métier. Cette culture des compétences doit être comprise à plusieurs niveaux : lectures diverses, réunions de travail, conseil au quotidien, lecture des affichages en salle du personnel et dans le hall d'accueil, acquisition de nouvelles compétences liées aux missions précitées, par la formation continue.

## **D. AGENT D'ENTRETIEN**

Intitulé du poste : Adjoint technique

Temps de travail : 1 agent à 22h30/Semaine et 1 agent à 28 h/Sem

Positionnement hiérarchique : L'agent d'entretien est placé sous l'autorité directe de la directrice (en l'absence de celle-ci, il est sous l'autorité déléguée de l'EJE du multi-accueil).

Elles travaillent en équipe mais n'exercent pas de responsabilité hiérarchique sur d'autres agents.

### DESCRIPTION DU POSTE

1 agent intervient les matins de 7 h à 9h15 puis de 11h à 13h15

1 agent intervient les après-midis de 15h à 18 h

#### **o Activités spécifiques :**

- Nettoyage et désinfection des différents espaces du multi-accueil.
- Désinfection du matériel, des jeux et jouets selon les protocoles de nettoyage.
- Entretien du linge (lavage, séchage, pliage et réapprovisionnement en section...)
- Réception des marchandises et rangement. Gestion des stocks.
- Prise en charge immédiate de tout dysfonctionnement et toute détérioration de matériel.
- Informe la directrice de l'état du stock et du matériel.

### COMPETENCES

#### **o Savoirs faire et savoir être :**

- Assurer l'hygiène et l'entretien des lieux de vie de l'enfant et du matériel mis à disposition par la structure.
- Gérer le stock des produits d'entretien.
- Appliquer le protocole d'entretien de la structure.
- Gérer son temps en fonction des priorités.
- Maitriser 1) Les règles d'hygiène (les différentes techniques de nettoyage)  
2) Les règles de sécurité ; calcul de dilution des produits, lecture des fiches techniques et fiches données de sécurité.
- Surveiller ponctuellement un groupe d'enfants, en cas d'urgence, sur demande des professionnelles du multi-accueil, mais en aucun cas ne peut faire de transmissions aux parents.
- Alerter et réagir en cas d'accident.
- Recevoir et transmettre un message (oralement ou par écrit).
- Respect du secret professionnel et de l'obligation de discrétion et de réserve.
- Bonnes pratiques de manutention
- Autonomie et respect des délais

### FORMATION

L'agent d'entretien se doit d'être attentif à cultiver ses compétences professionnelles. Les compétences de base seront entretenues et mises à jour périodiquement. Il devra se soucier d'acquérir de nouvelles compétences qui serviront les missions qui lui sont confiées dans cette fiche de poste



## **E. CUISINIÈRE**

Intitulé du poste : Adjoint technique

Temps de travail : 30 h/Sem

Positionnement hiérarchique : La cuisinière est placée sous l'autorité directe de la responsable (en l'absence de celle-ci, il est sous l'autorité déléguée de l'EJE du multi-accueil).

Elle travaille en équipe mais n'exerce pas de responsabilité hiérarchique sur d'autres agents.

### **DESCRIPTION DU POSTE**

Elle travaille de 8h à 14h

#### **O Activités spécifiques :**

- Production et valorisation de préparations culinaires dans le respect des règles d'hygiène.
- Préparation des repas équilibrés et variés pour les enfants accueillis en crèche, en prenant en compte les besoins particuliers des enfants, leurs âges. Proposer de nouvelles recettes.
- Gestion des commandes de denrées alimentaires dans le respect des contraintes budgétaires.
- Rangement
- Elle organise son travail et met en œuvre les procédures d'hygiène et autocontrôles précisés dans le Plan de Maitrise Sanitaire.
- Elle gère l'utilisation et le nettoyage du petit matériel nécessaire à la confection des repas.
- Elle effectue le nettoyage et entretien des locaux de l'office et la réserve alimentaire.

#### **o Savoirs faire et savoir être :**

- Maitrise des Techniques culinaires et les indicateurs « qualité » des denrées alimentaires
- Microbiologie et règles d'hygiène
- Procédures et autocontrôles mis en place dans le cadre de la méthode HACCP
- Maitrise des risques professionnels de la restauration collective
- Bonnes pratiques de manutention
- Autonomie et respect des délais
- Alerter et réagir en cas d'accident.

### **FORMATION**

La cuisinière se doit d'être attentive à cultiver ses compétences professionnelles. Les compétences de base seront entretenues et mises à jour périodiquement.

Elle devra se soucier d'acquérir de nouvelles compétences qui serviront les missions qui lui sont confiées dans sa fiche de poste.

## Place des parents et participation à la vie de l'établissement

Pour faciliter l'organisation familiale et dans une juste mesure, des aménagements d'horaire ponctuels sont possibles.

Les parents peuvent également appeler à tout moment de la journée pour prendre des nouvelles de leur enfant.

Nous organisons avec souplesse la période d'adaptation. La famille participe activement à ce processus qui se déroule sur une semaine de préférence du lundi au vendredi, juste avant l'entrée définitive de l'enfant. Cette période de familiarisation permet d'installer un lien de confiance entre la famille et la structure, des repères pour l'enfant. Le dialogue et l'écoute vont permettre à chacun de faire plus ample connaissance.

Dès qu'ils en éprouvent le besoin, les parents peuvent solliciter un rendez-vous avec la directrice de la structure ou l'éducatrice de jeunes enfants.

Un buffet est organisé spécialement pour les familles à la période de Noël et au début de l'été. C'est un moment d'échanges supplémentaire et très convivial avec l'ensemble de l'équipe. C'est aussi un temps générateur de lien social entre les familles.



L'association les petites Canailles est présente au sein de l'établissement et s'est fixée 3 objectifs :

- 1) Elle représente les parents de la structure à la commission d'attribution des places, au diagnostic de territoire, au comité de pilotage des actions « Parlons Bébé »
- 2) Elle organise des actions afin de récolter des fonds pour financer des actions culturelles à destination des enfants du multi-accueil.

*Par exemple: plusieurs fois dans l'année, un reportage photos est organisé. Les parents peuvent ensuite commander les photos de leur choix et garder ainsi un souvenir de leurs enfants en activités dans les différents espaces de jeux.*

- 3) Elle mène des actions visant à créer du lien entre les familles.

a. **Modalités de relations avec les organismes extérieurs**

La commune de La Rochefoucauld-en-Angoumois, gestionnaire du multi-accueil « Mélusine » a signé des conventions de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente et La Mutualité Sociale Agricole de la Charente.

L'organisme de contrôle et de conseil est la PMI (Protection Maternelle et Infantile).

Le multi-accueil a également des relations avec :

- **La médiathèque** de la commune dans laquelle nous allons pour emprunter des livres ;
- **Une intervenante**, ancienne professionnelle de la structure. Elle anime 1 séance de contes par semaine pour les deux sections. Elle organise avec l'équipe un petit spectacle pour les enfants au moment de Noël.
- **Les différents centres de formation** des stagiaires que nous sommes amenés à accueillir tout au long de l'année.
- **Le Centre d'Action Médico Social Précoce (CAMSP)** de Soyaux propose aux établissements d'accueil de jeunes enfants de la Charente, l'intervention d'un professionnel de son équipe pluri disciplinaire en vue d'un accompagnement privilégié des enfants, de leurs familles et des professionnels.

Une **psychomotricienne**, intervient donc ponctuellement dans notre structure.

L'objectif de ces interventions est multiple :

1. Concevoir des actions de prévention et d'accompagnement du jeune enfant au sein de la structure,
2. Observer et repérer les comportements ou signaux d'alerte, révélateurs de troubles éventuels,
3. Écouter, informer, sensibiliser et accompagner l'entourage de l'enfant,
4. Alerter, orienter et accompagner les familles vers des consultations ou soins spécifiques adaptés pour leur enfant,
5. Valoriser les compétences parentales/professionnels,
6. Favoriser l'intégration des enfants porteurs de handicap.

Afin de favoriser l'échange de compétences entre professionnels, elle peut accompagner l'équipe dans l'élaboration et la mise en place d'actions personnalisées auprès des enfants. Elle apporte également un éclairage supplémentaire pour le décryptage de certaines situations difficiles. Elle peut, à la demande de l'équipe, mettre en place des ateliers diversifiés et adaptés aux enfants.

